

Rural

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DRU074A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier et le droit rural

NIVEAU

Pratique courante

DURÉE

1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base du droit rural est conseillé.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuelle de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Baux ruraux - choix des conventions et choix des clauses

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender les contours du statut du fermage et la relation contractuelle bailleur et preneur ;
- Choisir le bail rural et rédiger les clauses les mieux adaptées aux demandes des parties
- Prévenir les difficultés d'exécution du bail (situation de copreneurs, transmission du bail...)
- Anticiper et gérer la fin du bail : droit au renouvellement, droit reprise par le bailleur et droit de préemption du preneur

CONTENU

NOTION D'ACTIVITÉ AGRICOLE

Activité agricole et contrôle des structures : rappel et actualités

LA MISE EN PLACE DE LA CONVENTION

- Fondamentaux du statut et actualité
- Choix du bail à long terme
- Respect du contrôle des structures
- Etude des clauses particulières (fixation du fermage, clause de reprise sexennale, clause environnementale...)

LA VIE DU BAIL

- Gérer la situation des copreneurs
- Accompagner la transmission du bail
- Renouvellement et paralysie du droit au renouvellement
- Purger le droit de préemption du preneur

LA FIN DU BAIL

- Exercice du droit de reprise par le bailleur
- Hypothèses de résiliation
- Précisions sur le droit à indemnité